

Depuis le 1er juillet dernier, la Belgique a pris les rênes de l'Union européenne pour une période de 6 mois. Après l'Espagne, notre pays va-t-il donc pouvoir peser de tout son poids dans l'élaboration des politiques communautaires ? Si cette fonction permet d'avoir une prise sur l'agenda et de jouer le rôle de facilitateur, il apparaît néanmoins qu'avec l'entrée en lice le 26 juillet du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), la Belgique va déjà voir diminuer son influence dans le domaine de la politique étrangère de l'institution régionale par rapport à la dernière présidence exercée en 2001.

Documents joints

[Présidence de l'Union européenne : que peut faire la Belgique ?](#)